

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 octobre 2022

REMISE DU RAPPORT DE LA MISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT DES MÉTAVERS

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, et Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications ont reçu, ce jour, le rapport exploratoire sur le développement des métavers réalisé par Camille François, chercheuse à Columbia University et directrice d'une société de pointe en réalité augmentée ; Adrien Basdevant, avocat spécialisé en droit des nouvelles technologies et membre du Conseil National du numérique ; et Rémi Ronfard, directeur recherche Inria et chercheur associé à l'Ecole des Arts Décoratifs.

UN RAPPORT EXPLORATOIRE POUR OUVRIR LE DÉBAT

Par une lettre de mission en date du 14 février 2022, le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, la Ministre de la Culture ainsi que le Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques avaient souhaité la mise en place d'une mission exploratoire sur le développement des métavers.

Des avatars aux jumeaux numériques, des crypto-actifs aux casques de réalité virtuelle, le développement des métavers est une opportunité majeure. Alors que les projets de mondes virtuels se multiplient, les termes utilisés renvoient à des usages, des technologies, des acteurs et des enjeux différents. La mission sur les métavers s'est donc attachée à donner des clés de compréhension pour clarifier le débat, saisir les opportunités émergentes, mieux appréhender les risques posés par les métavers et rassembler les acteurs français autour d'un horizon commun.

Dans cette optique, plus de 80 personnalités ont été consultées : entrepreneurs de la réalité virtuelle et de la blockchain, acteurs culturels, artistes, professionnels du jeu vidéo, chercheurs en sciences sociales, en intelligence artificielle et en informatique.

A travers ce premier rapport sur le sujet, les co-missionnés formulent une série de propositions et appellent à rassembler experts, acteurs privés et publics, chercheurs et citoyens pour en débattre.

10 PROPOSITIONS POUR UNE VISION FRANÇAISE ET EUROPÉENNE DES MÉTAVERS

Le rapport appelle à la définition d'une véritable politique française et européenne des métavers. Il propose **dix leviers d'actions** qui visent à développer l'infrastructure technologique, soutenir l'innovation, miser sur les usages, orchestrer la régulation et prendre en compte les enjeux sociétaux et environnementaux.

Parmi ces propositions:

- Saisir l'opportunité du métavers pour reconquérir des positions de leader dans des services numériques mondiaux, en France et sur le continent européen
- Lancer dès maintenant le travail d'adaptation de textes européens (RGDP, Digital Services Act, Digital Markets Act) aux enjeux des métavers
- Développer une analyse rigoureuse des chaînes de valeur des métavers afin de guider au mieux les domaines d'investissement stratégiques et limiter les risques de perte de souveraineté ou de fuite de valeur
- Saisir l'opportunité de l'organisation des JO 2024 à Paris pour rassembler les acteurs français des métavers autour de projets concrets, notamment en matière culturelle, de mise en valeur du territoire et du patrimoine
- Amener la puissance publique à faire émerger les services communs et essentiels permettant l'avènement d'une pluralité de métavers interopérables
- Utiliser la commande publique pour répondre aux objectifs de souveraineté culturelle et technologique en soutenant des attelages hybrides entre structures françaises technologiques et institutions culturelles
- Réinvestir les instances de négociation des standards techniques, pour faire en sorte que la France et les principaux acteurs français participent activement aux discussions sur l'interopérabilité des technologies de l'immersion
- Soutenir des initiatives de recherche interdisciplinaires pour développer simultanément des métavers expérimentaux guidés par des besoins sociétaux (culture, santé, éducation, environnement) et les moyens d'en évaluer les risques sociotechniques par des études empiriques
- Créer un institut de recherche et coordination, sur le modèle de l'Ircam, qui serait à la fois un laboratoire de recherche en informatique dédié aux arts immersifs, un lieu de coordination entre chercheurs et artistes pour la création d'œuvres immersives innovantes dans les métavers et un comptoir d'expertise pour toutes les institutions culturelles concernées
- Explorer des solutions écoresponsables et développer un système de mesure de l'impact environnemental des infrastructures du Métavers

Les métavers s'annoncent comme porteurs de débouchés majeurs, de l'industrie à la santé, en passant par la formation et l'économie. Parce qu'ils pourront contribuer à la démocratisation de nouvelles formes d'expressions culturelles et d'outils de création en ligne, ils représentent une opportunité indéniable. Pour la France et pour l'Europe, le développement des métavers

doit permettre l'émergence de nouveaux leaders mondiaux des usages du numérique et renforcer le rayonnement culturel français.

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture : « Ce rapport de la mission exploratoire sur les metavers embrasse tous les enjeux liés au développement de ces nouveaux espaces numériques et montre à quel point les créateurs sont amenés à jouer un rôle de précurseur pour en déterminer le plein potentiel. Le ministère de la culture prendra appui sur ces préconisations pour accompagner ces nouveaux usages et porter une stratégie ambitieuse de soutien à la création, à l'innovation et à la diffusion des œuvres dans ces espaces numériques. Le ministère de la culture veillera également à la défense de nos valeurs sur ces nouveaux territoires : la liberté d'expression et de création, l'accès de tous à la culture, la protection du droit d'auteur. »

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition Numérique et des Télécommunications: « Ce rapport est une étape importante dans le développement des métavers en France et propose des leviers d'actions concrets et activables aux acteurs technologiques, culturels et industriels français. Les métavers seront déterminants pour l'avenir du numérique et du Web3, pour lesquels la France doit jouer les premiers rôles au niveau mondial en s'appuyant sur un savoir-faire, des leaders industriels mondiaux et un esprit entrepreneurial exemplaire. »

Camille François, cadre dirigeante d'une société leader en réalité augmentée et enseignante à l'université Columbia, co-missionnée : « Si le monde a récemment pris connaissance du mot "métavers", celui-ci renvoie à des technologies et à des usages variés et qui le précèdent, avec d'innombrable acteurs français : chercheurs, entrepreneurs, institutions... Notre mission s'est attachée à mettre en valeur la richesse de cet écosystème et appelle à se saisir des opportunités de développement du métavers pour bâtir de nouveaux leaders mondiaux du numérique en France et en Europe. »

Adrien Basdevant, avocat et membre du Conseil national du numérique, co-missionné : « Les métavers sont de formidables espaces d'innovation. Ils doivent promouvoir la créativité de chacun tout en assurant la protection des utilisateurs. Ce rapport souligne la nécessité de déployer une stratégie qui réaffirme notre modèle de société en soutenant un développement des métavers aligné avec nos valeurs françaises et européennes, dans le respect à la fois des exigences climatiques, de santé publique, et d'acceptabilité sociale. »

Rémi Ronfard, directeur de recherche à Inria et directeur scientifique de l'équipe ANIMA, co-missionné: « Le développement des technologies immersives sur le web peut être un formidable instrument de démocratisation de la culture et de rayonnement de la création en ligne. A ce titre, les métavers représentent une opportunité pour la France, dont les pouvoirs publics et en particulier la recherche publique doivent s'emparer. »

Le rapport complet est disponible à l'adresse suivante :

https://www.culture.gouv.fr/fr/Espace-documentation/Rapports/Rapport-de-la-mission-sur-le-developpement-des-metavers

Contacts presse:

Ministère de la Culture et de la Communication

Service de presse – 01 40 15 80 39 – <u>service-presse@culture.gouv.fr</u>

Ministère délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications :

Cabinet de Jean-Noël Barrot – 01 53 18 44 17 – <u>presse@numerique.gouv.fr</u>

Auteurs contact@mission-metavers.fr